

Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires

Yves Roby

Volume 41, numéro 1, été 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304520ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304520ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roby, Y. (1987). Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(1), 3–22.
<https://doi.org/10.7202/304520ar>

Résumé de l'article

Entre 1860 et 1900, l'émigration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre s'élève à environ 325 000. La très grande majorité fut la misère, le chômage et cherchent à améliorer leur situation par un exil temporaire ou permanent.

Les images que les élites de l'époque nous renvoient des émigrants sont souvent très loin de cette réalité. Certes, des parlementaires, des clercs, des journalistes voient juste et analysent correctement les causes de l'exode. Ils nous semblent minoritaires. C'est plutôt comme des dévoyés et des missionnaires que l'on présente les émigrés aux États-Unis.

De 1860 à 1880, le mépris caractérise le discours des élites. Sans être exclusive cette image domine. Le goût du luxe, l'ivrognerie, la paresse, l'imprévoyance et le manque d'économie sont présentés comme les causes de l'émigration et du succès de la propagande des agents recruteurs américains et des exilés en visite dans les campagnes québécoises.

L'échec des campagnes de colonisation et de rapatriement, la présence de 208 000 Canadiens français en Nouvelle-Angleterre amènent une profonde transformation de la vision des choses et du discours des élites. En Nouvelle-Angleterre, les petites agglomérations dispersées, isolées, de 1860, sont devenues des centres parfois considérables où des communautés dynamiques recréent en terre américaine des Petits Canadas. Ne faut-il pas voir là un fait providentiel, se demandent certains? Nombreux seront ceux qui après avoir ridiculisé leurs compatriotes en route vers l'exil, verront en eux les « commissionnaires de Dieu », et même l'avant-garde d'une armée d'invasion lancée à la reconquête de la Nouvelle-France d'autrefois. Ce discours utopique, pas plus exclusif que le précédent, nous semble le fait d'une majorité.

Ce texte a pour but de décrire ces images successives, d'en expliquer la genèse et l'évolution.

LES CANADIENS FRANÇAIS DES ÉTATS-UNIS (1860-1900): DÉVOYÉS OU MISSIONNAIRES

YVES ROBY

Département d'histoire
Université Laval

RÉSUMÉ

Entre 1860 et 1900, l'émigration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre s'élève à environ 325 000. La très grande majorité fuiant la misère, le chômage et cherchent à améliorer leur situation par un exil temporaire ou permanent.

Les images que les élites de l'époque nous renvoient des émigrants sont souvent très loin de cette réalité. Certes, des parlementaires, des clercs, des journalistes voient juste et analysent correctement les causes de l'exode. Ils nous semblent minoritaires. C'est plutôt comme des dévoyés et des missionnaires que l'on présente les émigrés aux États-Unis.

De 1860 à 1880, le mépris caractérise le discours des élites. Sans être exclusive cette image domine. Le goût du luxe, l'ivrognerie, la paresse, l'imprévoyance et le manque d'économie sont présentés comme les causes de l'émigration et du succès de la propagande des agents recruteurs américains et des exilés en visite dans les campagnes québécoises.

L'échec des campagnes de colonisation et de rapatriement, la présence de 208 000 Canadiens français en Nouvelle-Angleterre amènent une profonde transformation de la vision des choses et du discours des élites. En Nouvelle-Angleterre, les petites agglomérations dispersées, isolées, de 1860, sont devenues des centres parfois considérables où des communautés dynamiques recréent en terre américaine des Petits Canadas. Ne faut-il pas voir là un fait providentiel, se demandent certains? Nombreux seront ceux qui après avoir ridiculisé leurs compatriotes en route vers l'exil, verront en eux les «commissionnaires de Dieu», et même l'avant-garde d'une armée d'invasion lancée à la reconquête de la Nouvelle-France d'autrefois. Ce discours utopique, pas plus exclusif que le précédent, nous semble le fait d'une majorité.

Ce texte a pour but de décrire ces images successives, d'en expliquer la genèse et l'évolution.

ABSTRACT

Between 1860 and 1900, net emigration of French Canadians to New England totalled about 325,000. The great majority fled poverty and unemployment, and sought to improve their situation through temporary or permanent exile.

Perceptions of the emigrants held by the elites of that time were often very far from this reality. The parliamentarians, clergymen and journalists who did make realistic analyses were exceptions. Most judged the emigrants to be people gone astray, or saw them as missionaries.

From 1860 to 1880, the elites generally scorned the emigrants. If French Canadians emigrated, if they heeded the propaganda of the American recruiting agents and of «exiles» who returned to visit the Quebec countryside, it was because of their taste of luxury, their drunkenness, their laziness, their lack of foresight and of thrift.

The failure of the colonization and repatriation campaigns and the presence of 208,000 French Canadians in New England resulted in profound changes in attitudes. In New England, the tiny, isolated groups of emigrants had often become large centres in which dynamic communities re-created «Little Canadas» on American soil. Many saw this development as providential. After having ridiculed their exiled compatriots, they now viewed them as «commissioners of God», and even as the vanguard of an invading army seeking to reconstitute the New France of old. This utopian image appears to have been shared by a majority.

This text seeks to describe successive images, and to explain their origin and their evolution.

C'est à près d'un demi-million de personnes que l'on a évalué l'émigration nette des Canadiens français vers les États-Unis de 1860 à 1900. La majorité d'entre eux fuient la misère, le chômage et cherchent à améliorer leur situation par un exil temporaire ou permanent. Les images que les élites québécoises nous renvoient de ceux qui partent ont peu à voir avec ces raisons fondamentales. Les émigrants, disent les uns, ne sont rien de moins que la canaille, la lie de la société, des fuyards; pas du tout, soutiennent les autres, ils sont des pionniers, des conquérants, des messagers de la foi, des commissionnaires de Dieu, des soldats de la Providence. C'est à peine si des voix plus réalistes parviennent à se faire entendre.

Notre but est de décrire ces perceptions dominantes, d'en expliquer la genèse et l'évolution. L'entreprise nous semble importante. En effet, non seulement ces images ont guidé les actions et les choix politiques des élites québécoises, mais elles ont coloré et pour longtemps la vision que les Canadiens français des États-Unis eurent d'eux-mêmes.

Notre étude comprend deux parties. La première, intitulée «L'ère du mépris» et qui couvre les années 1860-1880, établit que l'inquiétude des élites devant l'ampleur que prend le mouvement migratoire se traduit par des condamnations et une image méprisante des émigrants et des mobiles qui les animent. La seconde partie, qui a pour titre «Une mission providentielle», démontre que l'échec des campagnes de colonisation et de rapatriement, de même que la présence de 208 000 Canadiens français en Nouvelle-Angleterre en 1880, contraignent les élites québécoises à modifier radicalement leur perception et leur jugement sur les émigrés.

1 - L'ÈRE DU MÉPRIS: 1860-1880

De 1850 à 1860, le Québec subit une émigration nette de 70 000 personnes¹. C'est beaucoup! Mais lorsque environ 200 000 départs

¹ Yolande Lavoie, «Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIXe et au XXe siècles: étude quantitative», Hubert Charbonneau, dir., *La population du Québec: études rétrospectives* (Éditions du Boréal Express, coll. «Études d'histoire du Québec», no 4, 1973), 77.

viennent s'y ajouter durant les deux décennies suivantes², l'inquiétude qui s'était emparée des élites politico-religieuses avant la guerre de Sécession fait place à la panique. Les parlementaires s'agitent, multiplient les enquêtes, discutent, prônent la colonisation, la modernisation de l'agriculture, l'implantation de manufactures et la construction ferroviaire³. Peine perdue! C'est comme si les masses laborieuses québécoises, aux prises avec des difficultés économiques insurmontables, ne voyaient de solution à leurs maux que dans l'appel des «facteries». «Le mal est devenu si grand, affirme en Chambre Félix-Gabriel Marchand, le 24 juin 1868, qu'il faut que des mesures immédiates soient adoptées pour en arrêter le progrès autrement il sera bientôt sans remède.»⁴ Car, au dire de Marchand, les conséquences politiques seront tout simplement catastrophiques. Le Québec doit chercher à augmenter sa population. «Notre influence, déclare-t-il le 1er mars 1869, en dépend dans les conseils de la nation à Outaouais, car notre représentation est basée sur la population.»⁵

L'inquiétude du clergé n'est pas moins vive que celle des parlementaires. L'émigration sape les bases de son pouvoir, affaiblit sa situation financière, et, croit-on, pousse ceux qui trouvent refuge dans les villes américaines à l'apostasie religieuse. Le «mal», la «fièvre» des États-Unis, semble menacer à plus ou moins long terme la survie même de la société canadienne-française.

Incapables d'éliminer ce fléau qu'en dépit d'enquêtes répétées ils ne comprennent pas très bien, parlementaires et clercs s'efforcent de le discréditer. La presse et à peu près tout ce que le Québec compte de poètes, de dramaturges, de romanciers, s'associent à cette campagne. Leurs jugements sont souvent impitoyables. «Laissez-les partir, c'est la canaille qui s'en va», aurait dit George-Étienne Cartier⁶. Lâches, fainéants, déserteurs, dévoyés, autant d'épithètes dont on affuble les

² Yolande Lavoie, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930* (Québec, Éditeur officiel, 1979), 45.

³ Voir à ce sujet l'étude de Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)* (Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. «Les Cahiers de l'Institut d'histoire», no 19, 1974), passim. On lira aussi avec profit les *Débats de l'Assemblée législative* pour la période correspondante.

⁴ Assemblée Nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée législative, 1ère législature, 1867-1870* (Québec, Journal des Débats, 1974), 69.

⁵ Cité dans Marcel Hamelin, *op. cit.*, 77.

⁶ La paternité de cette affirmation attribuée à Cartier par Alexandre Belisle dans son *Histoire de la presse franco-américaine et les Canadiens-français aux États-Unis* (Worcester, l'Opinion publique, 1911), 14, et basée sur des témoignages oraux n'a jamais été clairement démontrée. Selon *La Presse* de Montréal, du 22 juin 1912, l'auteur de cette tirade serait un jeune homme qui, profitant de l'absence de M. Dansereau, directeur de *La Minerve*, aurait écrit sous le coup de l'indignation, en réponse à un Canadien émigré qui avait écrit des insultes à l'endroit du gouvernement.

émigrants et qui indiquent clairement les motifs qu'on attribue à leur départ.

Le lien entre l'émigration et la conjoncture économique ajoute à la confusion des élites. La période 1865-1873 est prospère si on la compare aux années antérieures. Et, pourtant, à la grande consternation de tous, c'est durant ces années que s'effectuent la majorité des départs. Nous sommes mieux renseignés là-dessus que les contemporains. En périodes de difficultés, les agriculteurs déjà endettés ou sans épargne, doivent emprunter pour acheter des produits de première nécessité et rembourser leurs dettes. Que la crise se prolonge, il faut renégocier ses créances à des taux plus élevés, souvent usuraires et parfois vendre son exploitation. Lorsque la prospérité revient, comme après 1865, des milliers de familles prennent la décision d'aller travailler temporairement aux États-Unis dans l'espoir de gagner de quoi payer les dettes accumulées. Ils grossissent les rangs de ceux, qui évincés de leurs fermes ou découragés, prennent la route de l'exil. C'est ce phénomène qu'arrivent difficilement à apprécier les élites québécoises⁷.

Certes, des parlementaires, des journalistes et des clercs prennent la défense de leurs compatriotes émigrés et soutiennent que c'est la misère, l'endettement, le chômage qui expliquent leur décision de tout quitter. Ils nous semblent minoritaires, bien que nous reconnaissons notre incapacité d'en évaluer l'importance. Les autres attribuent l'émigration au goût du luxe, à l'ivrognerie, à la paresse, à l'imprévoyance et au manque d'économie. C'est que pour eux, les ingrédients essentiels de la réussite et du bonheur des classes laborieuses se résument souvent à une équation fort simple: travail et économie égalent succès. Chacun est responsable de son sort et doit apprendre à se tirer d'affaire seul. Les élites rappellent avec insistance la nécessité des vertus de tempérance, de prévoyance et d'épargne. Elles croient qu'en épargnant chaque jour de minuscules sommes, les agriculteurs et les ouvriers seront moins démunis en périodes de crise et pourront éviter les pièges de l'usurier et les conséquences désastreuses de l'endettement. Ceux qui n'ont pu le faire sont à leurs yeux victimes de leur imprévoyance, de paresse, d'ivrognerie et de goûts trop luxueux. Ils ont violé les lois que Dieu a données aux nations pour les faire prospérer, soutient Mgr L.-F. Laflèche en 1880. «Il y a trois lois qui doivent donner à l'homme l'abondance; la première, c'est la loi du travail, la seconde c'est la loi

⁷ Pour une analyse du problème de l'endettement des masses laborieuses au Québec, voir, entre autres, Yves Roby, «L'évolution économique du Québec et l'émigrant (1850-1929)», Claire Quintal, dir, *L'émigration québécoise vers les États-Unis: 1850-1920* (Québec, Le Conseil de Vie française, 1982), 8-20, (Deuxième colloque de l'Institut français du Collège Assomption, Worcester, Mass., mars 1981).

de l'économie, la troisième c'est la loi de l'honnêteté.»⁸ Il n'y a donc pas trente-six remèdes. Travaillez, économisez, soyez tempérants, vivez selon vos moyens, répète-t-on sur tous les tons. «Mettez des bornes à votre ambition; soyez contents du sort que la Providence vous a fait», s'écrie Mgr Antoine Racine aux fêtes de Québec en 1880⁹. «Que nos Canadiens sachent se contenter de peu comme autrefois... Que l'on se contente de ce que l'on a. Et si l'on n'a pas assez, que l'on sache souffrir, la souffrance a son mérite.»¹⁰

C'est toujours à l'imprévoyance et au goût du luxe que l'élite des clercs et des professions libérales attribue les succès, dans les campagnes québécoises, d'agents recruteurs à la solde des industriels américains et l'influence désastreuse des vantardises des Canadiens français des États-Unis de passage au Québec. Le rôle des premiers, souvent des émigrés eux-mêmes qui font miroiter les avantages du travail dans les usines américaines, est qualifié d'odieux. Dans *La Minerve* du 3 novembre 1880 on le compare à celui des négriers et on assimile la situation des Canadiens français dans les manufactures américaines à celui des esclaves noirs dans les plantations du sud des États-Unis. «Le sang qu'ils ont vendu c'est le sang de leurs pères.»¹¹ Il faut les démasquer comme «traîtres envers leur ancienne patrie qu'ils ont abandonnée et reniée, pour servir des maîtres étrangers», soutient Mgr T. Cooke dans sa circulaire du 22 février 1864¹². Quant aux émigrés qui reviennent définitivement au Québec après un séjour en Nouvelle-Angleterre ou qui ne font qu'y passer et qui répandent jusque dans les coins les plus reculés de la province l'image d'une Amérique pavée d'or, d'une sorte de Terre promise, il n'est pas facile de contrecarrer leur influence. On pense y arriver en présentant l'émigré comme la victime d'un mirage, d'une dangereuse illusion. L'Amérique est riche, dit-on, mais elle l'est devenue grâce au travail de ces nouveaux esclaves qui peinent et ruinent leur santé dans les usines insalubres de la Nouvelle-Angleterre et qui y perdent aussi leur âme. Car l'Amérique, c'est aussi la ville, un cadre de vie moralement pollué, le royaume des forces infernales, où laissé à lui-même, l'émigré perd sa foi et trahit sa nationalité. Les États-Unis sont devenus «une vaste Sodome», écrit Jules-Paul Tardivel dans *Le*

⁸ Mgr L.-F. Laflèche, «Discours sur les causes de l'émigration», H.-J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec en 1880* (Québec, Imprimerie A. Côté, 1881), 328. Pour un discours analogue voir la circulaire sur la colonisation du 1^{er} septembre 1880 par Mgr Taschereau, *Mandements des évêques de Québec*, VI: 215-220.

⁹ Cité dans H.-J.-J.-B. Chouinard, *op. cit.*, 181.

¹⁰ Laflèche, *loc. cit.*, 333.

¹¹ *La Minerve*, 25 avril 1881, citée dans R. Vicero, «Immigration of French-Canadians to New England, 1840-1900: a Geographical Analysis». Thèse de Ph.D., University of Wisconsin, 1968, 259, note 154.

¹² Nive Voisine, *Louis-François Laflèche. Deuxième évêque de Trois-Rivières* (Saint-Hyacinthe, Edisem, 1980), tome 1: 96-97. Selon Voisine, ce texte a été rédigé par L.-F. Laflèche. Aucune mesure n'est possible ici. Il ne faudrait toutefois pas en exagérer l'importance.

Courrier de Saint-Hyacinthe du 8 février 1873¹³, reflétant ainsi la vision que l'idéologie clérico-nationaliste véhicule de la ville.

Cette perception et la conviction que l'égarement des émigrés ne saurait être que temporaire — ne l'affirment-ils pas eux-mêmes? —, amènent alors l'Église québécoise à ne prêter qu'une oreille distraite aux demandes que font des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre ou certains de leurs défenseurs comme Mgr Louis de Goësbriand, premier évêque de Burlington¹⁴, de leur envoyer des prêtres.

Ce discours et cette littérature du mépris ont sans doute pour objectif de freiner l'émigration et de délivrer en quelque sorte les Canadiens français de l'image d'une Amérique déjà en train de les écraser¹⁵. Ce mirage, les élites dirigeantes le dénoncent et le combattent par l'idéalisation de la société rurale. Elles prônent comme remède la modernisation de l'agriculture et la colonisation. Cette solution fait l'unanimité, ce qui n'est pas le cas de l'industrialisation¹⁶. Ici se manifeste toute la sollicitude du gouvernement et du clergé à l'égard de ceux qu'affecte la misère. L'Église fonde des sociétés de colonisation, fait la promotion du mouvement sur toutes les tribunes tandis que l'État s'efforce de supprimer les obstacles qui le freinent: lots gratuits aux colons, construction de routes, etc. En corollaire et toujours parce qu'elles croient que leur égarement ne saurait être que temporaire, les élites prêchent le rapatriement des émigrés.

Dès 1870, le gouvernement songe à la chose. L'abbé J.-B. Charrier, de Coaticook, agent de colonisation, a pour tâche de parcourir la Nouvelle-Angleterre et d'y prêcher le retour au pays. Sa brochure, *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, publiée en 1871, fut distribuée à 3 000 exemplaires aux États-Unis¹⁷. La récession, commencée en 1873, qui freine l'émigration et amène le retour au Québec de milliers d'émigrés, pousse le gouvernement à aller de l'avant¹⁸. Il charge l'abbé Edmond Gendreau de visiter les centres canadiens-français des États-Unis et d'évaluer les chances de rapatriement. L'abbé Gendreau assiste

¹³ Cité dans Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905* (Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Les Cahiers de l'Institut d'histoire», no 8, 1967), 20, note 36.

¹⁴ Voir l'appel pathétique de Mgr de Goësbriand dans *Le Protecteur Canadien* du 13 mai 1869, que cite E. Hamon dans *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre* (Québec, N. S. Hardy, 1891), 174-175.

¹⁵ Guildo Rousseau, *L'image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)* (Sherbrooke, Éditions Naaman, 1981), 180.

¹⁶ L'industrialisation a pourtant ses chantres comme en fait foi l'étude de Marcel Hamelin citée plus haut.

¹⁷ John I. Little, «La Patrie: Quebec's Repatriation Colony, 1875-1880», *CHAR* (1977): 68.

¹⁸ «Il y a au moins 20 000 Canadiens qui nous sont revenus», déclare Pierre Garneau à l'ouverture de la Session de 1873. Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains* (Montréal, s. é., 1958), 66.

à la neuvième convention des Canadiens français aux États-Unis, tenue à Biddeford, Maine (13-16 août 1873) et ce qu'il entend lui plaît. A la majorité des voix, les délégués déplorent que les gouvernements dépensent tant d'argent pour attirer des étrangers au Canada et semblent se désintéresser des Canadiens français des États-Unis désireux de revenir au pays. La venue en grande pompe de 10 000 émigrés aux grandes fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1874 persuade les autorités que leur attachement au Québec est toujours aussi intense. Durant la session de 1875, l'Assemblée législative vote une loi de rapatriement, crée la colonie de La Patrie, non loin de la frontière, pour accueillir les Canadiens français rapatriés et désigne Ferdinand Gagnon, journaliste de Worcester, Massachusetts, comme agent de rapatriement en Nouvelle-Angleterre. C'est un bon choix. Gagnon a l'appui des membres du clergé, dispose, avec le journal *Le Travailleur*, d'un bon instrument de propagande et partage alors les idées du gouvernement sur l'émigration. Il affirme que le patriotisme impose à tous les Canadiens français, même émigrés, de combattre l'émigration aux États-Unis. Car ce n'est pas la nécessité qui fait émigrer, dit-il en 1871, «c'est le caprice». La prospérité n'est-elle pas revenue au pays¹⁹? Combattre l'émigration c'est bien, ajoute-t-il, mais encourager le retour des émigrés au Québec, c'est mieux; sinon les Canadiens français ne seront plus bientôt que «le fantôme d'un peuple»²⁰. Gagnon distribue des brochures sur les Cantons de l'Est, obtient des compagnies de chemins de fer des billets à prix réduits pour les candidats à l'émigration, prononce des conférences ça et là et répond à des centaines de demandes d'information.

En dépit de ses efforts, le rapatriement est un échec. Pour un émigré qui rentre au pays, cinq ou dix franchissent la frontière en sens inverse. Nous avons à peine rapatrié 600 familles au Québec, avouera Gagnon en 1881, et encore, trois cents d'entre elles sont retournées aux États-Unis peu après²¹. Les causes sont multiples. Le gouvernement y investit peu de ressources et sa politique soulève une opposition de plus en plus acharnée parmi l'élite canadienne-française des États-Unis. Marchands, professionnels, propriétaires de journaux, curés, craignent de perdre des clients, des lecteurs ou des paroissiens. L'invitation est par ailleurs peu attrayante pour des individus qui ont quitté le Québec souvent après y avoir tout perdu et qui commencent à s'adapter à leur nouveau mode de vie. Ils ne seraient intéressés à la vie de colon que si

¹⁹ Ferdinand Gagnon, «Naturalisation», discours sur la naturalisation et le rapatriement prononcé à Worcester, Mass., septembre 1871, Malvina Martineau, dir., *Ferdinand Gagnon, Biographie, éloge funèbre, pages choisies* (Manchester, 1940), 100.

²⁰ *Ibid.*, 105.

²¹ Cité dans Carroll Wright, *The Canadian French in New England* (Boston, Rand, Avery and Co., 1882), 31-32. Il ne faut pas assimiler ces «rapatriés» à ceux qui vont et viennent des deux côtés de la frontière.

le gouvernement leur offrait des avantages supérieurs à ce qu'ils ont aux États-Unis. Même ceux qui ont opté pour le retour ne sont pas très enthousiastes. C'est ce que, sur un ton quelque peu méprisant, souligne Jérôme-Adolphe Chicoyne, agent de colonisation à Sherbrooke, dans une lettre à Ferdinand Gagnon:

Tu me demandes des nouvelles de tes colons... Les uns trouvent le pays excellent..., les autres ne disent pas grand chose, mais on voit qu'ils regrettent un peu les oignons d'Égypte. Bucher du matin au soir, vivre au lard, à la soupe aux pois, c'est si dur pour des gens habitués à *weaver* et à *spinner* et dont l'estomac ne digère que des *puddings* et des *boston-crackers* depuis des années.²²

Enfin, durant les périodes de difficultés économiques aux États-Unis, le Manitoba apparaît une destination plus attrayante pour ceux que tente le retour à la terre; c'est le gouvernement d'Ottawa qui agit ici comme la maître d'oeuvre du rapatriement. Avec le retour de la prospérité en 1880, l'idée d'un retour perd tout attrait pour les émigrés. Mieux, l'exode reprend de plus belle!

L'échec des campagnes de colonisation et de rapatriement et la présence permanente de 208 000 Canadiens français en Nouvelle-Angleterre seulement allaient contraindre l'élite à modifier progressivement sa perception et ses jugements sur les émigrés. Les observateurs soulignent à l'envie que l'exode semble désormais incontrôlable et que le séjour de nombreux émigrés aux États-Unis tend de plus à devenir permanent²³. Ces faits, de même que la reprise de l'exode sur une grande échelle, font des années 1880 un point tournant dans la lecture que font les élites québécoises de l'émigration aux États-Unis.

2 - UNE MISSION PROVIDENTIELLE: 1880...

En 1880 a lieu la grande fête nationale des Canadiens français à Québec. Les circonstances aidant, plusieurs membres des élites québécoises font amende honorable devant leurs compatriotes émigrés. Charles Thibault, dans un opuscule publié en 1880, *Hier, aujourd'hui et demain, ou origines et destinées canadiennes*, avait écrit: «Nous nous devons ce tardif aveu, que nos frères des États-Unis nous valent sous tous rapports.»²⁴ Dans son discours d'inauguration des fêtes, P.-J.-O. Chauveau, le président général de la Convention, est encore plus franc:

²² J.-A. Chicoyne à Ferdinand Gagnon, 12 mai 1876, Fonds Chicoyne, Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Cahier 1, no 49A.

²³ Ralph D. Vicero affirme qu'en 1900 un émigrant sur deux a opté pour un séjour permanent en Nouvelle-Angleterre, soit au total 325 000. «Sources statistiques pour l'étude de l'immigration et du peuplement canadien-français en Nouvelle-Angleterre au cours du XIXe siècle», *Recherches sociographiques*, 12,3 (sept.-déc. 1971): 361.

²⁴ Cité dans André Sénécal, «La thèse messianique et les Franco-Américains», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34,4 (mars 1981): 558.

Nous avons presque désespéré de cette multitude de nos compatriotes émigrés aux États-Unis, qui y avaient fixé leurs pénates. Sur des rapports exagérés nous pensions qu'ils avaient été ou allaient être bientôt fondus dans cette ardente fournaise où tant de nationalités ont déjà disparu. Nous nous étions trompés; faisons leur une amende honorable franche et solennelle.²⁵

Ces propos sont un indice du changement qui s'opère progressivement dans les mentalités. Plusieurs commencent à se demander s'ils ont interprété correctement le départ de centaines de milliers des leurs à destination des États-Unis. Car ce qu'ils observent en Nouvelle-Angleterre les trouble. La population canadienne-française, d'à peine 37 420 en 1860, atteint 208 000 en 1880; on l'évalue à 573 000 vingt ans plus tard²⁶. Les petites agglomérations dispersées, isolées de 1860 sont devenues des centres parfois considérables où se développe une vie catholique et française très intense. Les émigrés, groupés autour de leurs élites, luttent et s'organisent pour assurer le maintien des traits distinctifs de leur nationalité en terre américaine. Pour y arriver et en même temps pour répondre aux besoins spirituels, économiques, culturels de leurs compatriotes, ils travaillent à la mise en place des «Petits Canadas». Dans ces «petites patries», ils recréent un réseau institutionnel centré sur la paroisse, l'école paroissiale, les sociétés mutuelles, la presse française. Les centres les plus importants se dotent d'hôpitaux, d'hospices, d'orphelinats, de garderies. En 1900, après des débuts difficiles, la région comprend 89 paroisses nationales²⁷ et environ 50 paroisses mixtes²⁸. Au dire de certains observateurs, les Canadiens français qui s'y regroupent forment une nationalité distincte par la langue, les coutumes, la religion, et leur importance économique, politique et sociale ne cesse de croître. Pour assurer cette croissance et éviter toute déperdition de forces les leaders prêchent la naturalisation et combattent le rapatriement. Même ceux qui, comme Ferdinand Gagnon, prônent le rapatriement recommandent à leurs compatriotes qui ont définitivement opté pour la vie aux États-Unis de se faire naturaliser. Ces derniers rêvent d'une «union nationale [des Canadiens français du Canada et des États-Unis] qui doit s'opérer tôt ou tard»²⁹ puisque

²⁵ H.-J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880* (Québec, Imprimerie A. Côté et cie., 1881), 269.

²⁶ Ralph D. Vicero, «Immigration of French Canadians», 275 et 276.

²⁷ Paul Chassé, cité dans Dyke Hendrickson, *Quiet Presence, Histoires de Franco-Américains en New England* (Portland, Gay Gannett Publishing Co., 1980), 39-42. Une paroisse nationale ne dessert les catholiques que d'une seule nationalité. Le prêtre est canadien-français ou à tout le moins s'exprime parfaitement en français et tous les services sont offerts en français.

²⁸ Une paroisse mixte canadienne-française est celle où le clergé et la majorité des fidèles sont canadiens-français mais où le curé doit aussi prêcher et offrir des services en anglais pour le bénéfice de ceux qui ne comprennent pas le français.

²⁹ Ferdinand Gagnon, cité dans Yves Roby, «Ferdinand Gagnon», *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1982), XI: 363.

la nationalité américaine qui existe à peine, «avant un demi-siècle,... sera éteinte dans le matérialisme et l'indifférence³⁰».

Les Canadiens émigrés sont fiers et prennent ombrage de l'attitude de leurs compatriotes du Québec. Eux et leurs amis protestent vivement contre le silence des uns et les abus de langage des autres. Les Canadiens français des États-Unis ne sont pas des déserteurs, des lâches, des fainéants, des dévoyés, proteste Honoré Beaugrand dans son roman *Jeanne la fileuse*. C'est essentiellement la misère, la famine dans certains cas, et l'incapacité des autorités québécoises à résoudre leurs problèmes qui les ont poussés à l'exil³¹. «A priori», ironise l'abbé Thomas-Aimé Chandonnet, missionnaire parmi les Canadiens émigrés, «il est assez difficile de supposer qu'un peuple jusqu'ici peu nombreux, ait produit un si grand nombre d'enfants aussi mal doués, sans compter le contingent de ceux qui restent³²». Que l'on cesse donc, demandent les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, de peindre les émigrés sous les jours les plus sombres, de les présenter comme des esclaves au service de maîtres impitoyables, des catholiques en train de perdre leur langue et leur foi. La chose n'est tout simplement pas vraie! Certes, ils ne vivent pas dans le luxe mais leurs conditions de vie sont supérieures à ce que le Québec peut leur offrir. C'est ce qu'en grande pompe ils viennent dire aux élites clérico-nationalistes lors des grandes fêtes nationales de 1874 et 1880 à Montréal et à Québec. Ils aimeraient que l'on voie en eux «les avant-gardes et non les déserteurs» de la nationalité canadienne-française³³.

Comment interpréter ces développements? Manifestement les jugements malicieux, les condamnations à l'emporte-pièce sont dépassés même si on les retrouve encore nombreux dans les discours et écrits. Certains se demandent si cette présence française dans le nord-est des États-Unis ne serait pas un fait providentiel. Considérant l'expansion française en Amérique dont elle n'est qu'une manifestation, Mgr L.-F. Laflèche écrit:

Quand on considère que les soixante-quinze mille âmes qui formaient toute sa population, il n'y a guère plus d'un siècle, sont devenues aujourd'hui un peuple de *un million six cent mille*! il est difficile de ne pas se dire: *Digitus Dei est hic*. Il y a là le doigt de Dieu.³⁴

³⁰ Gagnon, *L'Étendard national*, de Worcester, Mass., 25 juillet 1872, Félix Gatinéau, dir., *Historique des conventions générales des Canadiens-français aux États-Unis, 1865-1901* (Woonsocket, 1927), 32.

³¹ Honoré Beaugrand, *Jeanne la Fileuse* (Fall River, Typographie Fiske et Munroe, 1878).

³² Thomas-Aimé Chandonnet, *Notre-Dame des Canadiens et les Canadiens des États-Unis* (Montréal, G. Desbarats, 1872), 140.

³³ Yves Roby, «Ferdinand Gagnon», *Dictionnaire biographique du Canada*, XI: 363.

³⁴ Mgr L.-F. Laflèche à J.-P. Rhéaume, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 18 décembre 1879, cité dans Chouinard, *op. cit.*, 113.

Plusieurs, lors des fêtes de 1880³⁵, et dans les années qui suivent interprètent l'exode de leurs compatriotes vers les États-Unis dans cette perspective. Si l'émigration a lieu, c'est que Dieu le veut et qu'il a en vue une mission pour le groupe canadien-français en Amérique³⁶. La Providence a des vues qui nous sont inconnues, rappelle le jésuite E. Hamon, et le Québec doit le reconnaître. «Laissons-la faire. Elle saura tirer le bien de ce qui nous semble un mal.»³⁷ Bien de ses contemporains font preuve de moins d'humilité; ils voient clair dans les desseins de la Providence et le déclarent sans hésitation. La mission des Canadiens français est d'être en terre américaine ce que la France a été pour l'Europe: des pionniers, des messagers, des zélés de la foi, de la civilisation chrétienne, des «commissionnaires de Dieu»³⁸. C'est aussi d'édifier une civilisation supérieure à celle des peuples voisins, combattre l'envahissement du matérialisme effréné, le règne de la force et de la violence d'une ploutocratie sans contrôle et sans scrupule³⁹.

Si théoriquement les élites clérico-nationalistes s'entendent largement sur la nature de la mission dévolue aux Canadiens français, tous n'y voient pas les mêmes implications. Il y a en particulier divergence d'opinion fondamentale sur le rôle attribué aux émigrés.

La réalisation de cette mission suppose une occupation, une conquête, ou une reconquête de territoires occupés. Dans cette optique l'expansion en terre américaine que certains considèrent comme un élément positif n'est pour les autres qu'une dangereuse déperdition des forces vives de la nation. Les premiers acceptent l'émigration, les seconds la combattent. Voyons les choses de plus près.

C'est sans doute Rameau de Saint-Père, auteur français, qui le premier exprime cette idée de reconquête en 1859. Il publie cette année-

³⁵ Ils ne sont pas les premiers. Voir, à titre d'exemple, le texte de Adolphe-Basile Routhier dans *Le Courrier du Canada* du 11 mars 1870. Leur discours est toutefois marginal à cette époque et l'on s'en moque. Louis Fréchette, «Lettre à Basile», *L'Événement*, 14 novembre 1871.

³⁶ Une telle lecture des événements, si elle étonne aujourd'hui, surprend moins les Canadiens français d'hier qui croient en un Dieu puissant et qui n'acceptent pas l'idée que les personnes et les choses puissent être soumises à une fatalité aveugle. Que les peuples aient une mission voulue par Dieu, une vocation, n'est nullement contesté. «Quelques-uns d'entre eux, rappelle Mgr L.-A. Paquet en 1902, ont l'honneur d'être appelés à une sorte de sacerdoce... L'histoire... le démontre; il y a des peuples industriels, des peuples marchands, des peuples conquérants, il y a des peuples amis des arts et des sciences, il y a aussi des peuples apôtres... (Ces derniers) méritent encore l'appellation glorieuse de champions du Christ et de soldats de la Providence». Cité dans H.-J.-B. Chouinard, dir., *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec* (Québec, Imprimerie du «Soleil», 1902), IV: 23-24.

³⁷ L'émigration est évidemment le mal auquel il est fait allusion. E. Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre* (Québec, N. S. Hardy, 1891), 173.

³⁸ Cette dernière expression est du juge A.-B. Routhier, «Le rôle de la race française en Amérique», dans Chouinard, *op. cit.*, 294.

³⁹ Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français* (Montréal, Fides, 1964), 27-28. La première édition est de 1896. Et Arthur Buies, «Le rôle des Canadiens-français en Amérique», cité dans *L'Avenir National*, Manchester, 20 juillet 1892, 2.

là *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*⁴⁰. Ce que l'auteur constate et souligne avec force c'est l'étonnante progression démographique des Canadiens français, leur puissance d'expansion et «conséquemment l'espèce de processus de reconquête qui est en cours tout juste un siècle après la conquête⁴¹». Les Canadiens français absorbent, évincent, repoussent la population anglophone. D'une manière plus globale, Rameau de Saint-Père signale

le recul constant de la population anglo-saxonne devant eux, fait général dont on retrouve plus ou moins les symptômes, aussi bien sur l'Ottawa, aux confins du Haut-Canada, que sur les frontières des États-Unis et dans les comtés anglais du Bas-Canada... Vous avez repris et vous reprenez tous les jours votre propre pays sur ceux qui l'ont dominé.⁴²

Cette reconquête du sol par la colonisation n'aura pas de plus ardent promoteur que le curé Antoine Labelle. La colonisation ne lui apparaît pas comme une simple victoire sur la nature mais un combat continu contre l'occupant anglo-saxon pour la conquête d'un pays. «Chaque pas fait dans la forêt par le défrichement, affirme-t-il en 1888, est une conquête qui fortifie nos droits, nos institutions et nos lois.»⁴³ «Le rocher anglais, écrit-il à E. Agostini, le 24 septembre 1889, a beau d'être de granit dans la province de Québec, j'en viens à bout: j'attaque Ontario et je vais lancer une bataille sur Manitoba.»⁴⁴ Son rêve est d'ouvrir le nord «jusqu'à ce que nous puissions aller donner la main à nos frères du Manitoba» et former un indissoluble chaînon de race canadienne-française⁴⁵. Son rêve «se socialise»⁴⁶; tout un réseau de disciples, de collaborateurs, de penseurs le partagent: Arthur Buies, le géographe français Onésime Reclus, l'abbé Rouleau, curé de la paroisse Saint-Charles, l'abbé Jean-Baptiste Proulx et nombre d'autres. Les colons aussi le partagent! «Pour être plus silencieuse dans les archives, la foule des colons ne se met-elle pas elle aussi en marche vers un avenir rêvé autre que le présent qui lui est fait.»⁴⁷

⁴⁰ Pour un compte rendu critique éclairant de cet ouvrage, voir Nive Voisine, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, 1: 280-282.

⁴¹ Dussault, *Le curé Labelle. messianisme, utopie et colonisation au Québec* (Montréal, Hurtubise HMH, 1983), 84. Cette partie de notre analyse emprunte à l'excellente monographie de Dussault.

⁴² Cité dans Dussault, *op. cit.*, 85-86.

⁴³ *Rapport général du Commissionnaire de l'agriculture et de la colonisation de la Province de Québec, 1888*. Documents de la Session de l'Assemblée législative du Québec, 2 (1889): 10.

⁴⁴ Cité dans Dussault, *op. cit.*, 92.

⁴⁵ *Ibid.*, 145.

⁴⁶ *Ibid.*, 139.

⁴⁷ *Ibid.*, 140.

Parce qu'elle affaiblit la patrie, menace la nation canadienne-française⁴⁸ vers les États-Unis et risque aussi de compromettre la reconquête envisagée, ce groupe condamne la plaie de l'émigration. Le véritable patriote, dit-on avec plus de ménagement qu'autrefois, est le colon qui se dirige vers les vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice, du Saguenay et de l'Ouest plutôt que vers les États-Unis⁴⁹. L'émigré n'est plus un dévoyé, il a tout simplement fait un mauvais choix. Aux États-Unis, craint-on, le Canadien «se fondra dans cette immense fournaise où les plus forts se sentent amollir»⁵⁰. Certains mettent quand même moins de formes pour condamner l'émigration. Un journaliste de *La Minerve* se réjouit que le Congrès des États-Unis ait voté en 1892 un projet de loi interdisant l'entrée du pays aux immigrants pauvres, aux infirmes et aux criminels. Il soutient que la loi va arrêter l'émigration canadienne⁵¹.

Ces gens continuent de prôner le rapatriement encore qu'avec moins d'empressement que leurs devanciers. C'est qu'il est difficile d'y croire quand même les régions de colonisation, comme le Saguenay-Lac Saint-Jean et l'Outaouais, connaissent une émigration nette de 7 000 et 15 000 personnes de 1881 à 1891⁵². Il n'y a qu'en période de crise, lorsque les usines ferment en Nouvelle-Angleterre, que le Québec redevient terre d'accueil..., jusqu'au retour de la prospérité aux États-Unis, alors que le rapatriement gagne en popularité. Beaucoup de Canadiens profitent en effet des «vacances industrielles» (chômage) pour faire une promenade au Canada⁵³.

Le rêve de reconquête, incarné par le curé Labelle et ses amis, semble exclure les Canadiens français des États-Unis à moins qu'ils ne consentent à revenir au pays. D'autres, par contre, et moins nombreux sans doute, considèrent les émigrés comme des membres à part entière dans la mission que la Providence aurait assignée aux Canadiens français. On les retrouve des deux côtés de la frontière. Voyons ce qu'ils disent. «L'émigrant français aux États-Unis, comme le colon canadien

⁴⁸ Ces gens jugent l'élément territorial essentiel au maintien d'une nationalité. Voir George-Étienne Cartier, «Éloge funèbre de Ludger Duvernay prononcé par le grand homme d'état canadien le 21 octobre 1855 à Montréal», *La revue franco-américaine*, 9,3 (juillet 1912): 269.

⁴⁹ A titre d'exemple: Allocution de l'abbé Rouleau, curé de la paroisse Saint-Charles, P.-P.-H. Charette, dir., *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal* (Montréal, Typ. du journal *Le Monde*, 1884), 28-29.

⁵⁰ Discours de T.-A. Bernier (Manitoba), Charette, *op. cit.*, 453.

⁵¹ Mentionné dans *Le National*, Manchester, 23 mars 1892, 2. Il est bon de rappeler que des gens ne continuent de voir dans les émigrés que des dévoyés, mais ils n'occupent plus le devant de la scène. Leur voix se fait surtout entendre lorsque la prospérité aux États-Unis, succédant à des années difficiles, exerce un attrait exceptionnel sur les Québécois. C'est le cas durant les années 1880-1883, 1886-1888, 1892-1894, 1896-1900.

⁵² Gilles Paquet, cité dans Vicero, *op. cit.*, 226. Notons en passant que ceux qui retournent préfèrent souvent le Manitoba au Québec. Gilles Paquet évalue leur nombre à près de 5 000 durant la décennie 1880-1890. «L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910: prises de vue quantitatives» *RS*, 5,3 (sept-déc. 1964): 338.

⁵³ «Nouvelles locales», *L'Avenir National*, Manchester, 15 août 1896, 4.

dans l'Ontario, est un avant-garde, un éclaireur de la grande armée d'invasion dont M. Rameau nous a prédit la victoire pour le siècle qui suivra.»⁵⁴ «Ne dirait-on pas, déclare le sénateur F.-X.-A. Trudel lors des mêmes fêtes, qu'elles [ces migrations] ont été des corps expéditionnaires lancés par la Providence à la conquête de tout l'ancien territoire découvert par nos pères et arrosé par le sang de nos martyrs!»⁵⁵ «Vous serez aux États-Unis, lance Adolphe Chapleau aux Franco-Américains de Salem, en 1897, les sentinelles avancées de la patrie commune, le paratonnerre destiné à détourner les orages qui pourraient fondre sur vos compatriotes du Canada.»⁵⁶ Les émigrés, au dire de Edmond de Nevers, sont patriotes plus ardents, plus actifs que leurs compatriotes du Québec. «[Ils] n'ont pas quitté la patrie, ils l'ont agrandie.»⁵⁷ Pour bien indiquer qu'il ne considère pas les émigrés comme étrangers à l'avenir des Canadiens français, M. Coursol déclare: «Là où nous nous établissons, c'est dire que CELA SERA LA PROVINCE DE QUÉBEC.»⁵⁸ Pour toutes ces personnes, le territoire n'est pas un élément essentiel de la nationalité: la religion, la langue et les traditions suffisent⁵⁹.

Le vocabulaire qu'utilisent ces personnages exprime, tout comme dans le cas précédent, l'idée de conquête, de reconquête. Une brève analyse de contenu nous en convaincra. «L'émigration canadienne est un *envahissement* lent et mesuré.»⁶⁰ Dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, ils «*refoulent* les nationalités étrangères et les remplacent»⁶¹. «Nous sommes en voie de *reconstituer* à la Nouvelle-France d'autrefois l'immense domaine dont nos pères avaient pris possession.»⁶² Les conquérants sont nombreux et prolifiques. Rien ne devait leur résister si l'on en croit les rêves un peu fous des contemporains. Téléphore Saint-Pierre rêve à 25 000 000 de Canadiens français à l'aube

⁵⁴ Discours de l'hon. M. Chapleau, au banquet national, 27 juin 1884, P.-P.-H. Charette, dir., *op. cit.*, 177.

⁵⁵ *Ibid.*, 335.

⁵⁶ Georges Bellerive, *Orateurs canadiens aux États-Unis. Conférences et discours* (Québec, Imprimerie H. Chassé, 1908), 155.

⁵⁷ Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français* (Montréal, Fides, 1964), 326.

⁵⁸ Discours de M. Coursol, M. P., 27 juin 1884, Charette, *op. cit.*, 189.

⁵⁹ Voir E. Hamon, *op. cit.*, 146; Ferdinand Gagnon, «Le 25 juin 1883», à Worcester, Mass., Malvina Martineau, dir., *Ferdinand Gagnon. Biographie, éloge funèbre, pages choisies* (Manchester, 1940), 224; Edmond de Nevers, *op. cit.*, 116.

⁶⁰ Discours de J.-C. Hogue, alors président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New York, lors de la convention de Springfield, Mass., 1901, Félix Gatineau, dir., *Historique des conventions générales des Canadiens-français aux États-Unis, 1865-1901* (Woonsocket, USJBA, 1927), 486.

⁶¹ E. Hamon, *op. cit.*, 32.

⁶² Discours de l'abbé D. C. Lévesque, P.-P.-H. Charette, dir., *op. cit.*, 446. Plusieurs autres reprendront la même idée par la suite.

du 21^e siècle⁶³, Honoré Mercier à 100 000 000 pour 1989⁶⁴ et D.-M.-A. Magnan à 96 000 000 pour 2059⁶⁵. F.-X.-A. Trudel est moins prudent. «D'après des calculs très modérés, on arrive à la conclusion qu'avant cent ans, peut-être même avant 50 ans, ils formeront une majorité des États-Unis, et auront ses destinées entre leurs mains.»⁶⁶

Le même optimisme sous-tend les rêves exprimés quant à l'avenir politique du groupe canadien-français des États-Unis. Certains envisagent le jour où les deux factions du peuple canadien-français pourront se rejoindre et se donner la main pour ne plus former qu'un seul peuple⁶⁷. D'aucuns prévoient l'annexion du Québec dans l'union américaine ou la croient possible⁶⁸. La survivance du groupe ne leur apparaît nullement menacée par l'appartenance à l'union américaine. D'autres croient à l'écroulement prochain du colosse américain et à la formation de trois ou quatre grands États indépendants, dont l'un, français, engloberait éventuellement le Québec et une partie de la Nouvelle-Angleterre⁶⁹. Enfin plusieurs, et ils sont sans doute la majorité au sein de l'élite canadienne-française des États-Unis, pensent tout bonnement à un avenir séparé et à la survie, dans la république américaine, des éléments distinctifs de la nationalité canadienne-française: la langue, la religion, les moeurs et les coutumes. S'ils prêchent une loyauté sans faille au drapeau américain et préconisent à cette fin la naturalisation, ils invitent leurs compatriotes à ne pas y voir un geste dangereux. «La naturalisation n'est pas une apostasie nationale», souligne le Dr J.-H. Palardy, de Fitchburg, Mass., au Congrès de Springfield de 1901. «Nous changerons simplement notre titre de sujet (britannique) pour celui de citoyens, et notre nouvelle qualité nous laisse tout aussi Français que nous pouvions l'être sous la tutelle anglaise.»⁷⁰ C'est qu'il existe une «patrie morale, dit Ferdinand Gagnon, qui se transmet de génération en génération, c'est le culte des souvenirs historiques, des traditions, c'est

⁶³ «La marche ascendante de notre race. Trois millions de Canadiens-français en Amérique», H.-J.-J.-B. Chouinard, dir., *Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec* (1902), IV: 461.

⁶⁴ Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains* (USJBA, 1958), 126.

⁶⁵ D.-M.-A. Magnan, *Histoire de la race française aux États-Unis* (Paris, Librairie Vic et Amat, 1912), 279.

⁶⁶ Cité dans Charette, *op. cit.*, 336.

⁶⁷ «Discours du Dr L.-L. Auger, de Montréal, au banquet national de Great Falls, N. H.», *Le National*, Manchester, 2 juillet 1892, 2.

⁶⁸ Rev. P. Mothon, «Le résumé de notre vie», *Annales dominicaines*, (juin-juillet-août 1893), cité J.-A. Plourde, *Dominicains au Canada. Livre des documents*, vol. 2: *Les cinq fondations avant l'autonomie 1881-1911* (S. 1., 1975), 113; Edmond de Nevers, «Les Anglais et nous», *La revue canadienne*, 42 (1902): 12; E. Hamon, *op. cit.*, 129.

⁶⁹ Ce sont là les vues défendues entre autres par *La Vérité* en 1887 et par le ministre libéral Adélard Turgeon, en 1898. Voir Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis 1851-1905* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1967), 232 et 234; voir aussi Joseph Tassé, «L'émigration canadienne aux États-Unis», Chouinard, dir., *op. cit.*, 372. Peu après 1900, les voix prédisant l'annexion ou l'écroulement du colosse américain se taisent progressivement.

⁷⁰ Gatineau, *op. cit.*, 413.

la foi, c'est la langue des aïeux⁷¹». Qu'elle soit symbolique ou non, l'union avec le Québec apparaît nécessaire à la réalisation de la mission des Canadiens émigrés. Après 1880, ces derniers n'éprouvent guère de difficultés à en convaincre les élites québécoises, fortement impressionnées par leurs efforts et leurs succès.

Le clergé est particulièrement réceptif. Les paroisses, dont on a écrit qu'aux États-Unis, «c'est encore le pays natal»⁷² sont les assises des centres canadiens-français. Le curé en est le personnage central. Dispensateur des sacrements, il est aussi un conseiller, un père, un arbitre, un conciliateur. Il est par-dessus tout un apôtre inconditionnel de la survivance. «Le clergé est le guide, l'étoile polaire, le Moïse de notre nationalité», rien de moins, déclare Joseph Tassé⁷³. Il apparaît donc naturel et essentiel aux architectes des «petites patries» que les prêtres soient des leurs. D'où leurs appels à l'aide aux évêques du Québec.

On se rappellera que ces derniers s'étaient montrés plutôt réticents au début. L'appel de Mgr Louis de Goësbriand en 1869 n'avait pas eu les résultats escomptés. Le 20 novembre 1871, Mgr Taschereau, au nom des évêques de Québec, envoie une circulaire aux évêques américains dans laquelle il fait valoir qu'il est de mauvaise politique de priver de soins leurs diocésains pour venir en aide à des fidèles qui ne leur appartiennent plus. Il propose tout au plus de «permettre aux prêtres qui le demanderaient d'aller oeuvrer quelques mois par année dans les paroisses canadiennes de la Nouvelle-Angleterre»⁷⁴. De là ils iraient prêcher des missions au milieu des petits groupes dispersés ici et là, aidés par les Oblats qui parcouraient la Nouvelle-Angleterre depuis quelques années déjà. Cette hésitation ne surprend guère puisqu'à cette époque les évêques luttent contre l'émigration et appuient les efforts du gouvernement en vue de rapatrier les Canadiens émigrés. Dans les années 1880, la situation change radicalement, au point qu'à la convention de Taftville, Connecticut, en 1894, le Révérend M. de Bruycker peut affirmer: «Il y a trente ans, j'ai été envoyé au Canada par l'évêque pour chercher des prêtres canadiens, mais je n'ai pu en obtenir. Maintenant c'est plus facile, nous pouvons en avoir autant que nous en voulons.»⁷⁵ C'est par centaines que les prêtres du Québec traversent la frontière. Nous manquons d'études précises mais nous disposons de quelques évaluations. Selon *Le Courrier du Canada*, que cite *La Semaine reli-*

⁷¹ Yves Roby, «Ferdinand Gagnon», *op. cit.*, 364.

⁷² Edmond de Nevers, *L'âme américaine* (Paris, 1900). II: 328.

⁷³ Joseph Tassé, «L'émigration canadienne aux États-Unis», Chouinard, *dir.*, *op. cit.*, 369.

⁷⁴ Cité dans J.-A. Plourde, *op. cit.*, II: 118, note 7.

⁷⁵ *Congrès nationaux. Histoire et statistiques des Canadiens-Américains du Connecticut, 1885-1898* (Worcester, Mass., Imprimerie de l'Opinion publique, 1899), 213.

gieuse de Montréal en 1886, on retrouve 134 prêtres canadiens ou français ou belges dans le nord-est des États-Unis: 18 au Maine, 15 au New Hampshire, 16 au Vermont, 5 au Connecticut, 37 à New York et 43 au Massachusetts et au Rhode Island⁷⁶. Pour sa part, Gabriel Nadeau, dont les sources nous sont inconnues, estime que de 1850 à 1900 le Québec a envoyé près de 800 prêtres aux États-Unis, la plupart en Nouvelle-Angleterre⁷⁷. Il faudrait y ajouter un nombre indéterminé d'Oblats établis à Lowell depuis 1869, à Lawrence et Haverhill depuis 1871, de Dominicains qui desservent Lewiston et Sainte-Anne de Fall River à compter de 1881 et 1888, de Maristes que l'on retrouve à Lowell en 1882, à Notre-Dame-des-Victoires, Boston en 1884 et à Saint-Bruno, Van Buren, Maine, la même année.

Ces prêtres, religieux et religieuses se font les apôtres inconditionnels de la survivance et sont les architectes du réseau institutionnel décrit plus haut. Ils voient la Nouvelle-Angleterre comme un vaste chantier. Parce que le chantier a besoin de tous ses ouvriers, ils combattent le rapatriement avec acharnement. Quand un prêtre du Québec a fondé une paroisse, qu'il y a bâti une église, une école, un couvent, «quand ces établissements, rappelle l'honorable Lemieux à la Chambre des Communes, sont devenus pour ainsi dire comme le prolongement de la province de Québec, il est assez naturel que le pasteur de cette paroisse ne soit pas très soucieux de voir son troupeau se disperser et retourner même dans la vieille province natale⁷⁸».

Gardien de la tradition, le clergé canadien-français lance les mots d'ordre qui galvanisent l'ardeur de leurs compatriotes et appuie les élites locales dans leurs luttes contre les forces assimilatrices et leurs combats contre les défections de l'intérieur. C'est avec vigueur qu'il lutte contre les «nativistes» américains dont l'attitude, faite d'un mélange d'agressivité, de haine, de condescendance, de mépris conduit plus d'un émigré à «l'apostasie nationale». C'est avec encore plus d'ardeur qu'il combat les ennemis de l'intérieur qui, pour profiter des avantages qu'offre la

⁷⁶ «L'Église canadienne aux États-Unis», *La semaine religieuse de Montréal*, 4e année, 50 (11 décembre 1886): 465-466.

⁷⁷ Gabriel Nadeau, *Culture* (septembre 1943): 406, cité dans M.-C. Theriault, *La littérature française de la Nouvelle-Angleterre* (Montréal, Fides, 1946), 40, note 45. Enfin, dernière statistique plus sûre: Laflamme, Lavigne et Favreau, dans un article publié en 1909 dans *Catholic Encyclopedia*, VI, mentionnent l'existence de 202 paroisses (nationales et mixtes) où l'on retrouve 302 prêtres séculiers et 130 réguliers. La majorité sont originaires du Québec. Voir Madeleine Giguère, éd., *A Franco-American Overview* (New England, Cambridge, National Assessment and Dissemination Center for Bilingual/Bicultural Education, 1981) 3: 28.

⁷⁸ *Débats de la Chambre des Communes*, 1909, 886, cité dans Albert Faucher, «L'émigration des Canadiens français au XIXe siècle: position du problème et perspectives», *Recherches sociographiques*, 5,3 (sept-déc. 1964): 315-316. Certains observateurs invitent d'ailleurs les gouvernements canadiens et québécois à ne pas trop investir dans cette politique car «essayer de nous rapatrier, c'est tenter de remplir le tonneau des Danaïdes avec des paniers percés». Discours du Dr Gédéon Archambault, de Woonsocket, R. I., Charette, dir., *op. cit.*, 413.

société américaine, préconisent un apprentissage plus précoce de l'anglais, l'envoi de leurs enfants à l'école publique et rechignent à l'idée que chaque année des milliers de jeunes, encouragés par les curés, doivent aller étudier dans les collèges classiques du Québec. Enfin le clergé est aux premiers rangs dans la lutte contre l'épiscopat irlandais dont les visées assimilatrices apparaissent une menace mortelle à la survie du groupe.

Catholiques, les Irlandais furent pendant longtemps la cible des nativistes américains. C'est cette situation qui amène l'épiscopat irlandais à croire que l'assimilation des catholiques étrangers serait de nature à atténuer l'hostilité dont ces groupes étaient régulièrement l'objet. Partisans, tantôt d'une assimilation rapide, tantôt d'une assimilation progressive et en douceur, les évêques irlandais refusent souvent de créer des paroisses nationales, hésitent à nommer des curés canadiens-français, etc. Toutes ces actions menacent le cœur même du rêve des Canadiens français en terre américaine. La réaction sera vive, au point où les autorités religieuses devront sévir, allant, en certaines occasions, jusqu'à excommunier les plus militants. Dans cette lutte continue, les élites locales, animées par leurs prêtres, sont conseillées et défendues à Rome par des canonistes québécois, ont l'appui discret des évêques du Québec, l'encouragement sans réserve de la presse et des sociétés comme la Saint-Jean-Baptiste. Quelques initiatives méritent d'être signalées. En 1889, Jules-Paul Tardivel présente un mémoire à Rome sur la situation des Canadiens français émigrés aux États-Unis et implore le Saint-Siège de faire en sorte qu'ils obtiennent des prêtres de leur nationalité⁷⁹. Le 9 mai 1890, le curé Labelle lance un appel presque identique à Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande⁸⁰. Le 28 février 1892, c'est Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, qui laisse un *Mémoire sur la situation des Canadiens français aux États-Unis de l'Amérique du Nord* au cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande. Il y défend avec vigueur la nécessité d'un clergé «national». «Le Saint-Esprit a accordé le don des langues aux apôtres et non aux nations. C'est au prêtre à apprendre la langue des populations... et non aux populations à apprendre celle du prêtre.»⁸¹

* * *

L'émigration aux États-Unis, au dire des observateurs, est l'événement majeur de l'histoire canadienne-française du 19^e siècle. Le pro-

⁷⁹ Savard, *op. cit.*, 469-470.

⁸⁰ Dussault, *op. cit.*, 137, note 124.

⁸¹ Mgr Antoine Racine, *Mémoire sur la situation des Canadiens-français aux États-Unis de l'Amérique du Nord* (Rome, Imprimerie A. Bèfani, 1896), 6.

blème obsède littéralement les élites. C'est que les conséquences de l'exode risquent d'être catastrophiques pour l'avenir du Canada français. La perception qu'ont les élites du phénomène, leur attitude, traduisent leur désarroi, témoignent des intérêts qu'elles défendent, des valeurs auxquelles elles croient et expliquent les solutions qu'elles préconisent.

De 1860 à 1880, l'ampleur de l'exode et l'incapacité des autorités de freiner le mouvement sèment la panique dans les rangs de l'élite. Cet affolement se traduit par des condamnations impitoyables et par une image méprisante des émigrants et des mobiles qui les animent. La colonisation, le remède idéal envisagé, ne fait pas de miracle et l'échec de la campagne de rapatriement indique clairement que les émigrés sont aux États-Unis pour y rester. Environ 208 000 Canadiens français, en 1880, vivent regroupés dans des centres parfois considérables où se développe une vie catholique et française très intense. Ces faits contraignent les élites à modifier radicalement leur perception et leur jugement. De plus en plus on arrive à croire que l'expansion française en Amérique est un fait providentiel, qu'il serait préférable de le reconnaître et de s'y adapter. Dieu, pense-t-on, veut que les Canadiens français soient en terre américaine ce que la France a été pour l'Europe: des pionniers, des messagers de la civilisation chrétienne. Certes, il faut voir dans cette perception des choses un rêve, une utopie qui traduit le désarroi et sublime l'impuissance des élites devant l'exode des Canadiens français. Il y a plus! Ces rêves sont aussi sources d'action. Ils sous-tendent la volonté de conquête et de reconquête de territoires nouveaux ou occupés par les conquérants d'hier. Ils justifient l'opposition à l'émigration de ceux, plus nombreux, qui voient l'avenir du Canada français dans l'occupation des terres de colonisation du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest canadien. En même temps ils nourrissent l'action des élites franco-américaines, orientent leurs luttes en faveur de la survivance et animent leurs combats contre les partisans de l'assimilation, les évêques irlandais et les xénophobes américains. Enfin, ils sont au coeur de l'appui indispensable qu'accordent les milliers de prêtres, religieux et religieuses originaires du Québec à leurs frères d'outre-frontière.

Après 1900, l'émigration cesse progressivement d'obséder les élites canadiennes-françaises. C'est qu'avec le retour de la prospérité au pays, l'émigration n'apparaît plus comme un problème majeur. Certes, les États-Unis restent la destination privilégiée de dizaines de milliers d'individus, mais, à l'exception des années d'après-guerre, leurs départs sont en grande partie comblés par les retours d'émigrés. Les dangers qui menacent le Canada français sont ailleurs: en Ontario, dans l'Ouest, au Québec même.

Au fur et à mesure que les émigrés suivent leur destinée propre et s'intègrent au milieu américain, les élites franco-américaines et québécoises s'interrogent sur la place que doivent occuper les Franco-Américains dans l'avenir du groupe français en Amérique. Plusieurs Québécois francophones restent des alliés indéfectibles, mais le plus grand nombre se font plus discrets. Les relations entre le Québec et la Franco-Américanie se transforment alors progressivement et radicalement.